l'étincelle
Pour la construction d'un parti des travailleurs communiste et révolutionnaire

« Travailleurs de tous les pays, unissons-nous ! » (Karl Marx)

CHR

Besançon, le 12/04/2021

Des confinements à deux vitesses

Des repas à plusieurs centaines d'euros cuisinés par des chefs étoilés dans des appartements privés recyclés en restaurants clandestins. Voilà comment le gratin de la bourgeoisie passe son confinement. Des patrons, des magistrats, des officiers de police, mais aussi des politiciens, députés, voire des ministres ou anciens ministres, s'invitent à table, sans masque. À l'image de Brice Hortefeux, pris la main dans le sac, qui clame la bonne foi en faisant mine d'avoir cru à la légalité de ces restaurants sélectifs. Nul n'est censé ignorer la loi… sauf les riches et les puissants !

Des excuses pour les riches

Le reportage de M6 sur ces dîners a quand même semé la panique au gouvernement, craignant qu'un des siens ne soit mis en cause. Il peut souffler : aucun n'a été pris sur le fait, et chacun peut prétendre tout ignorer de ces pratiques illégales… tout en affirmant avoir décliné les invitations !

Même mépris au ministère de l'Enseignement supérieur, où des proches de la ministre Frédérique Vidal ont été filmés dansant sans masque à 22 heures dans la cafétéria du ministère. Mais il ne s'agirait pas d'une « fête », seulement d'un « moment de convivialité »… Le virus fait donc la différence ? Et la ministre de s'emporter contre la « société de délation ». On ne pourrait donc plus jouir librement de ses privilèges !

C'est pourtant la même ministre qui avait justifié la fermeture des universités en janvier par une supposée incapacité des étudiants à respecter les gestes barrières, épinglant « l'étudiant qui prend un café à la pause, un bonbon qui traîne sur la table ».

Des flics pour les pauvres

Pendant que la bourgeoisie échappe aux regards dans ses salons retirés, la police multiplie les interventions contre des restaurants servant derrière le rideau dans les quartiers populaires et disperse, parfois violemment, les barbecues organisés en plein air entre voisins, comme à Creil ou à Saint-Denis.

Un an après le début de l'épidémie, les restrictions pèsent de plus en plus lourd. Tout le monde en a ras-le-bol, et à raison. Mais cela pèse d'autant plus pour les classes populaires, qui vivent dans des appartements exigus, sans cour ni jardin, et n'ont droit qu'à aller travailler en prenant les transports en commun bondés.

Ce sont d'ailleurs les mêmes qui subissent de plein fouet la fermeture des écoles, se retrouvant du jour au lendemain sans solution de garde, sans même parler d'organiser l'école à la maison. Il est plus facile de se payer une nounou quand on a de l'argent.

Et toujours le minimum contre l'épidémie

Cette situation est d'autant plus scandaleuse que des solutions contre l'épidémie existent. Mais la vaccination est encore à la traîne, malgré les grands élans de communication du gouvernement. Et les hôpitaux continuent d'être débordés, en particulier les services de réanimation, qui ont dû encore une fois procéder au tri des malades dans les régions les plus touchées. La saturation des hôpitaux entraîne en prime le report de prise en charge des autres soins, avec tous les risques que cela engendre. C'est comme si rien n'avait changé depuis le premier confinement !

En un an, il y aurait pourtant eu le temps de recruter du personnel, d'ouvrir des lits. C'est tout le contraire qui a été fait, avec la poursuite des coupes budgétaires. Le gouvernement a préféré ignorer les avertissements des soignants. Ses largesses financières et plans de relance sont allés aux grandes entreprises et à leurs actionnaires. La santé et la production de vaccins ont reçu la portion congrue. Résultat : la barre des 100 000 morts du Covid va bientôt être franchie.

Le gouvernement dénonce l'irresponsabilité des jeunes et des classes populaires, tout en fermant les yeux sur les banquets des riches. Mais il est le premier responsable de cette situation qui s'éternise, parce que la priorité a été mise à la sauvegarde des profits contre nos vies. Gageons que cela ne dure pas éternellement. Car le déconfinement de nos colères pourrait aussi prendre un coup d'accélérateur.

Et malgré tout, le gouvernement persiste

Depuis novembre, il y a eu 80 demandes de départ sur l'hôpital. Ce nombre est, d'après la directrice, qui a en a refusé 40, un chiffre anormalement élevé ! Le stress, la fatigue et les conditions de travail de plus en plus dégradées font l'effet d'une essoreuse sur les soignants qui parlent de fuir cette situation.

Pour permettre le départ des autres salariés qui l'ont demandé, la directrice dit qu'elle va embaucher à la sortie de l'école d'IDE, cet été… Super entrée dans la vie professionnelle pour ces jeunes !

J'dis ça, j'dis rien

Au CHS-CT de début avril, les représentants du personnel ont appris, par la médecine du travail, qu'au minimum un millier d'agents ont été testés positifs au Covid, au lieu des 360 initialement annoncés. Ça fait quand même trois fois plus.

Quant au nombre de salariés vaccinés en France, le gouvernement doit faire appel à Mme Irma pour annoncer des chiffres, parce que ceux fournis pendant cette réunion étaient aussi clairs qu'un brouillard londonien.

Ce n'est pas un cadeau, c'est juste normal

Le décret du 8 janvier relatif à la suspension du jour de carence est prolongé jusqu'au 1er juin en cas d'arrêt maladie pour Covid. Cela n'empêche pas de bien vérifier sa fiche de paye… On n'est jamais à l'abri d'une mauvaise surprise.

Après l'effort… toujours plus d'efforts !

Le gouvernement demande aux soignants de faire plus d'efforts. Apparemment, se tuer à la tâche (sans embauches, ni moyens) ne suffit plus…

Attention Macron, des efforts, les soignants risquent bien d'en faire, mais pour dégager tout ce système qui démolit l'hôpital, ceux qui y travaillent ainsi que les malades.

Serrage de vis budgétaire annoncé : sur les retraites et services publics

Jeudi dernier, Bruno Le Maire nous a ressorti le fameux 3 % de dette publique, soi-disant à ne pas dépasser. Une mauvaise excuse pour justifier les fermetures de lits dans les hôpitaux avant la crise ou la réforme des retraites que le gouvernement veut nous ressortir. Par contre, pour les centaines de milliards versés aux entreprises pendant la pandémie, Le Maire et ses collègues ne voient pas de problème !

Ce n'est pas à nous de payer leur crise !

La seule crise des milliardaires, c'est celle de la quarantaine !

C'est avec beaucoup d'admiration que cette année encore, le magazine *Forbes* a révélé son classement des plus grandes fortunes mondiales. Les vingt plus riches de la planète ont réussi l'exploit d'augmenter leur fortune de 62 % en pleine crise sanitaire ! Ils cumulent à eux seuls 1 747,5 milliards de dollars, soit près de 100 millions de fois le Smic français net annuel… Pas de surprise dans les noms des meilleurs élèves (Bezos, Musk, Arnault et Gates), mais néanmoins des petits nouveaux dans le classement. Et c'est un fervent opposant à la levée des brevets sur les vaccins qui rafle la 23e place : Stephan Bancel, PDG du groupe pharmaceutique Moderna.

Compte en banque perso à neuf chiffres… ou vaccin dans le domaine public, il fallait bien choisir !

Sexisme protocolaire

Lors d'un sommet à Ankara, le président turc Erdogan et celui du Conseil européen Charles Michel se sont installés face-à-face sur des fauteuils, tandis qu'Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, était mise à l'écart sur un canapé.

Un affront purement sexiste orchestré par le maître des lieux… et cautionné par son collègue belge Charles Michel qui n'a pas daigné lever ses fesses ! Plus que leurs discours hypocrites, ce « Sofagate » révèle l'intérêt que ces politiciens bourgeois accordent aux droits des femmes. Le machisme : voilà au moins un terrain d'entente avec Erdogan !

Chlordécone : le profit qui empoisonne

Ce samedi des milliers de personnes ont encore manifesté à Fort-de-France contre l'impunité des bananiers qui ont empoisonné au chlordécone les territoires de la Martinique et de la Guadeloupe, contaminant plus de 90 % de la population.

La responsabilité de l'État français est engagée, qui a couvert ces producteurs jusqu'en 1993 alors que ce produit extrêmement toxique et non biodégradable était interdit aux États-Unis depuis 1976 et en France depuis 1990. Des associations et des syndicats ont porté l'affaire en justice, mais le procès, débuté en 2006, risque de se conclure par un non-lieu et la prescription. Mais ça ne décourage pas ceux qui se battent pour obtenir réparation, notamment les familles d'ouvriers agricoles des bananeraies où les taux de cancer sont très élevés.

Pour nous écrire ou prendre contact, e-mail : etincelle25@free.fr
Notre site internet : https://www.convergencesrevolutionnaires.org/